

Zoom sur

## Risque routier

### Manager le risque routier en mission



Les accidents de la route en mission constituent la première cause de mortalité au travail. Ils sont responsables à eux seuls de près d'un quart des accidents mortels. Pourtant, comme le montre la baisse régulière du nombre de victimes sur la route, ce risque n'est pas une fatalité. Des démarches de prévention existent.

❖ [Lire la suite](#)



**Dossier**

"Prévenir le risque routier en mission"



**Site web**

"Risque routier professionnel"



**Publication**

"Le risque routier en mission"

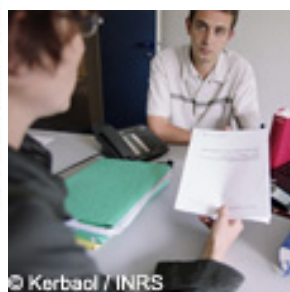


**Publication**

"12 propositions pour un véhicule utilitaire plus sûr"

## Actualités Prévention

### Renforcer l'information des salariés



En 2005, seuls 31 % des salariés français ont déclaré avoir reçu une information ou une formation sur la prévention des risques professionnels. C'est ce que révèle une étude de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares). Le pourcentage varie selon la taille des entreprises. Il est de 20 % dans les PME de moins de 50 salariés contre 40

% dans les établissements employant plus de 1000 personnes.

❖ [L'étude de la Dares](#)

### Risque chimique

#### Inventaire des produits CMR dans les déchets industriels dangereux

Benzène, toluène, chloroforme... L'INRS vient de publier l'inventaire des produits cancérigènes mutagènes ou reprotoxiques (CMR) présents dans les déchets industriels dangereux. Cette enquête devrait contribuer à une meilleure connaissance des risques pesant sur la santé des travailleurs qui chaque année collectent, transportent et traitent quelque 8,5 millions de tonnes de déchets dangereux.

❖ [Le résumé de l'étude](#)

## En Question

### Qui doit fournir les équipements de protection individuelle aux travailleurs intérimaires ?

Lorsque la protection collective est insuffisante et que la situation de travail nécessite l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI), tels que gants, masque, casque, harnais..., il est de la responsabilité du chef d'établissement de mettre ces équipements à disposition des salariés exposés. Dans le cas des travailleurs intérimaires, cette responsabilité revient à l'entreprise utilisatrice. Mais l'agence de travail temporaire peut avoir à fournir certains EPI personnalisés, définis par voie de convention ou d'accord. C'est souvent le cas des casques et des chaussures de sécurité.

**Le dossier Travail temporaire**

## Risque biologique

### Baobab : tout savoir sur les agents biologiques

Baobab, la nouvelle base de données INRS, propose des informations sur près de 400 agents biologiques infectieux : risques pour la santé humaine, voie de transmission, épidémiologie... Une aide pour l'évaluation du risque biologique en entreprise.

❖ [La base de données Baobab](#)

## Pluridisciplinarité

### Premier bilan

Un rapport de la Direction générale du travail dresse le bilan de la mise en oeuvre de la pluridisciplinarité en matière de santé et de prévention des risques. Selon le ministère, la culture de pluridisciplinarité est aujourd'hui ancrée dans les pratiques professionnelles. Il souligne également la nécessité de conforter l'indépendance et le positionnement des intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP).

❖ [Le rapport du ministère du Travail](#)

## Rayonnements ionisants

Deux arrêtés relatifs à la manipulation d'appareils radiologiques viennent d'être publiés. Le premier définit les nouvelles modalités de formation et de délivrance du certificat d'aptitude à manipuler les appareils de radiologie industrielle (CAMARI). Le second fixe la liste des appareils ou catégories d'appareils nécessitant un certificat d'aptitude.

❖ [Le premier arrêté du 21 décembre 2007](#)

❖ [Le second arrêté du 21 décembre 2007](#)

## Pandémie grippale

La Direction générale du travail a diffusé une circulaire relative à la continuité de l'activité des entreprises et aux conditions de travail et d'emploi des salariés du secteur privé en cas de pandémie grippale. Elle apporte notamment des précisions sur la réalisation du plan de continuité.

❖ [La circulaire DGT du 18 décembre 2007](#)

### Toutes les actualités juridiques

Juridique



#### Le rapport de l'ACMS

Un ouvrage consacré aux problématiques de santé professionnelle en lien avec le vieillissement vient d'être mis en ligne par l'Association interprofessionnelle des centres médicaux et sociaux de santé au travail de la région Île-de-France (ACMS).



#### Quelques gestes simples pour se protéger de la grippe

La grippe touche chaque année environ 2,5 millions de personnes. Cette page web proposée par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), le ministère en charge de la santé et les Groupements régionaux d'observation de la grippe (Grog), présente quelques gestes simples permettant de limiter les risques de contamination.

Sur le web

Vient de paraître



© Eva Minem / INRS

[Dossier web](#)

### Pandémie grippale et entreprises

Ce nouveau dossier aidera les employeurs à mettre en place un plan de continuité.

Objectif : protéger la santé des salariés et assurer le maintien de l'activité de l'entreprise en cas de pandémie grippale.

❖ [Le dossier web](#)

### Publication

#### Techniques de réduction du bruit en entreprise

A travers une série de fiches synthétiques, cette nouvelle publication présente près d'une centaine d'exemples de réalisations concrètes de réduction du bruit en entreprise.

❖ [La brochure](#)

### Publication

#### Incendie et lieu de travail

Cette brochure propose des éléments d'information réglementaire, technique et normative utiles pour la mise en oeuvre d'une politique de prévention et de lutte contre l'incendie. Un guide de référence pour les préventeurs.

❖ [La brochure](#)

### Toutes les nouveautés INRS

Agenda

#### 25 et 26 février - Marseille

Colloque *Le nouveau Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques*

❖ [La présentation du colloque](#)

#### 18 mars - Paris

Journée web, audiovisuels et multimédias INRS

❖ [La présentation de la journée](#)

#### 19 au 21 mars - Bordeaux

Journées de Bordeaux 2008 sur la pratique de l'ergonomie

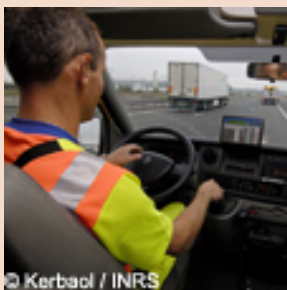
❖ [La présentation des journées](#)

#### 10 et 11 avril - Paris

4es Journées de la prévention INPES

❖ [La présentation des journées](#)

[Consulter l'agenda complet](#)



# Risque routier

## Manager le risque routier en mission

**Les accidents de la route en mission constituent la première cause de mortalité au travail. Ils sont responsables à eux seuls de près d'un quart des accidents mortels. Pourtant, comme le montre la baisse régulière du nombre de victimes sur la route, ce risque n'est pas une fatalité. Des démarches de prévention existent.**

Au début des années 2000, la mise en oeuvre d'une politique forte de lutte contre l'insécurité routière a sensiblement modifié le comportement des conducteurs français. La dynamique générale s'est doublée d'un effort de sensibilisation important en direction des entreprises, ce qui a contribué à diviser par deux le nombre des accidents mortels du travail sur la route entre 2000 et 2006. Pourtant, le risque routier en mission reste la première cause de mortalité au travail. En 2006, il a été responsable de 22 % des décès. L'effort de prévention doit donc être maintenu. Pour les entreprises, cela suppose de mettre en place une démarche structurée permettant d'agir de façon coordonnée sur les composantes organisationnelles, humaines et techniques du risque routier. Les salariés doivent eux-aussi être les acteurs de leur propre sécurité car, sur la route, leur responsabilité de conducteur se trouve engagée.

### Manager les déplacements

La prévention durable du risque routier nécessite une réflexion globale sur la gestion des déplacements. On estime aujourd'hui que près d'un quart des trajets effectués par les salariés pourraient être évités grâce à une meilleure organisation. Cela implique notamment de planifier ses déplacements, de prendre le temps de préparer soigneusement les itinéraires, les circuits de livraison et les chargements. Les éventuels retards doivent être anticipés pour éviter de laisser le salarié gérer seul les urgences. Les évolutions récentes du monde du travail ont induit une augmentation importante du temps passé au volant. Mais il faut prendre conscience que la conduite sur route n'est pas un acte anodin. Même si elle ne constitue pas le cœur de métier des salariés concernés, il s'agit d'une activité professionnelle à part entière qui demande une attention importante pour être effectuée en toute sécurité. Beaucoup d'entreprises et de salariés considèrent pourtant les périodes de conduite comme des temps perdus dans leur journée. La densification du travail les incite à combler les temps de trajets par des activités annexes (administration, relation client, communications téléphoniques...), qui vont réduire la vigilance des conducteurs et augmenter les risques.

### Manager les véhicules

Comme pour les véhicules des particuliers, la réglementation impose un premier contrôle technique des véhicules utilitaires légers (VUL) quatre ans après sa mise en service. Mais il est de la responsabilité des employeurs de veiller régulièrement au bon entretien des véhicules. Il est également conseillé aux salariés de s'assurer du bon état du véhicule avant de l'utiliser. La vérification régulière de l'usure et de la pression des pneus permet par exemple de réduire les risques d'éclatement, qui sont à l'origine d'un grand nombre d'accidents. Si les innovations techniques (airbags, ABS...) ont amélioré la sécurité passive des véhicules, des progrès restent à faire en ce qui concerne le contrôle du poids et de l'arrimage des chargements. Lors d'un choc frontal, même à faible vitesse, une charge mal arrimée peut se transformer en projectile mortel. Comment aménager l'intérieur des véhicules ? Comment arrimer les marchandises transportées ? Une série de crash-tests actuellement menée par l'INRS devrait apporter des éléments de réponse à ces questions. Les expérimentations en cours permettront à terme d'élaborer des normes de test des aménagements intérieurs auxquelles les fabricants pourront se référer pour concevoir des équipements plus sûrs.

### Manager les compétences

La formation des conducteurs constitue une autre clé de la prévention. La simple obtention du permis B ne prépare pas aux multiples contraintes liées à la conduite d'un VUL. Comment répartir le chargement du véhicule pour lui assurer une adhérence optimale à la route ? Comment arrimer les charges pour éviter les risques d'écrasement en cas de choc ? ... Les formations post-permis dispensées par certains spécialistes permettent aujourd'hui aux salariés d'améliorer leurs pratiques de conduite. Certaines initiatives locales se focalisent quant à elles sur la formation des plus jeunes. La Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM) d'Aquitaine et la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) ont ainsi mis en place un dispositif d'apprentissage accompagné, permettant aux élèves de filière BTP de se former à la conduite d'un VUL aux côtés d'un professionnel habilité du secteur.

### De nombreuses solutions d'accompagnement

Les entreprises qui souhaitent s'impliquer dans la prévention du risque routier peuvent s'appuyer sur les compétences des CRAM. Elles peuvent solliciter le soutien de leur préfecture qui, outre des outils d'information, propose parfois des aides financières dans le cadre du plan d'action départemental de sécurité routière. Les employeurs peuvent également se tourner vers les Intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR). L'INRS, enfin, propose une série d'outils pratiques pour accompagner les entreprises. Un guide méthodologique, *Le risque routier en mission* (ED 986), détaille les étapes de la démarche de prévention. Un nouveau DVD multimédia, *Rouler pour le travail*, sera disponible dans les prochaines semaines. Il proposera notamment des outils d'aide à l'évaluation du risque, des témoignages de salariés, des interventions d'experts et des fictions de sensibilisation.



### Dossier

"Prévenir le risque routier en mission"



### Site web

"Risque routier professionnel"



### Publication

"Le risque routier en mission"



### Publication

"12 propositions pour un véhicule utilitaire plus sûr"

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

La Lettre d'information est éditée par le département *Produits d'information* de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS).  
Directeur de la publication : Jean-Luc MARIE, directeur général de l'INRS. Rédacteur en chef : Jacques GOZZO. Routage : logiciel SYMPA. Copyright INRS. Tous droits réservés. Conformément à la loi 2004-801 du 6 août 2004 (...) modifiant la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à l'INRS - 30 rue Olivier Noyer - 75014 Paris ou écrivez à [contact@kiosque.inrs.fr](mailto:contact@kiosque.inrs.fr)

[Nous contacter](#) | [Modifier ses données personnelles](#) | [Se désabonner](#)